

Pologne, dit que cette mesure dépendra du rétablissement rapide de l'état de choses normal et de la disparition complète des traces des douloureux événements qui ont attristé la Pologne.

Dublin, 21 février.

Une vingtaine d'arrestations ont été opérées hier ici. Parmi les prisonniers, se trouve le vice-directeur des feniens, M. Macdonnell.

De nombreuses arrestations ont eu lieu à Limerick, Ahbone, Longford, Cork et Trim.

Un bâtiment de guerre américain est arrivé à Roche's-Point.

On a saisi à Dublin des munitions de guerre.

Berlin, 21 février.

Dans une réunion tenue hier soir, les députés progressistes ont résolu de passer purement et simplement à l'ordre du jour sur la lettre du ministre d'Etat du 14 février, en rejetant les autres propositions présentées à ce sujet.

Le centre gauche adhère à cette résolution.

La Gazette de la Croix dit : « Des articles desquels a tort comme officieux, qui ont paru dans les feuilles de Hambourg, laissent supposer qu'il s'agit actuellement pour la Prusse d'une « politique de coup de main » dans les Duchés. — Nous n'avons pas besoin d'assurer qu'il n'est question de rien de semblable dans les résolutions prochaines de la Prusse, quelque graves qu'elles puissent être. »

Alexandrie, 20 février.

On apprend de Constantinople que le Sultan a approuvé la Convention conclue entre le vice-roi d'Egypte et la Compagnie du canal de Suez. Cette Convention sera insérée in extenso dans l'acte politique dont les termes sont également arrêtés d'un commun accord, et qui sera ce qu'on appelle le Firman de la Sublime-Porte. Le gouvernement du Sultan n'attendait, pour donner ce firman définitif, que le travail des commissaires envoyés en Egypte pour délimiter les terres dont la sentence impériale assure la possession à la Compagnie et qui lui restent sur tout le parcours du canal maritime. Or, les commissaires ont adopté à cet égard des conclusions unanimes et apposé leurs signatures sur un acte par lequel, sauf des modifications de détail et sans importance, l'étendue des terrains que la sentence arbitrale de l'Empereur a stipulée en faveur de la Compagnie, lui reste définitivement acquise.

Marseille, 21 février.

Les lettres de Constantinople du 14 portent que Dervisch-Pacha est parti pour Tripoli de Syrie, avec des troupes, et qu'il est chargé d'agir en qualité de commissaire extraordinaire par la pacification du Liban, Fuad-Pacha a renoncé au voyage qu'il avait projeté. Le gouvernement ottoman intente un procès aux constructeurs des fregates cuirassées venues d'Angleterre.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité égale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Paris, 21 février 1866.

Le proverbe sur l'œil du maître a du bon. L'Empereur, s'étant fait rendre compte de l'affaire du Luxembourg, a voulu juger par lui-même la valeur des réclamations exposées dans les journaux de Paris et

La voici cette élégie imitée de l'allemand. Il se peut qu'à certain moment d'autres la lisent, comme je l'ai lue, avec émotion.

Oh! donne pleinement ton cœur et ton amour, Aime dans le bonheur, aime dans la souffrance, Le temps fuit, le temps vole, et la mort chaque jour Brise un lien d'amitié, détruit une espérance.

Garde en toi le foyer des nobles sentiments, A toute âme qui reste attachée à ton âme, Et dans son abandon croit à tes vœux, Garde les doux pensers, garde la foi, la flamme.

A qui l'œuvre son cœur, ne ferme pas le tien, Prends ta part de sa peine et de son allégresse, Sois content, si tu peux lui faire quelque bien, L'aider aux mauvais jours d'orage et de faiblesse.

Et surtout réfléchis à ce que tu diras. Hélas! c'est si tôt fait de dire un mot qui blesse! Outrager un ami! Non, on n'y songeait pas. Il s'éloigne pourtant plongé dans la tristesse.

Puis, quelque jour en vain, on invoque sa voix, On va s'agenouiller sur sa tombe muette, On voudrait le revoir cet ami d'autrefois, Que l'on a méconnu, que trop tard on regrette

L'œil humide de pleurs et le front incliné : « Pardonne, lui dit-on, pardonne à mon offense. » Il a depuis longtemps sans doute pardonné, Il a souffert, aussi, bien longtemps en silence.

Et nous n'aurons pas pu tempérer son chagrin, Jamais nous ne saurons ce qu'il voulait nous dire, Nous ne serrons plus sa main dans notre main, Nous ne reverrons plus son amical sourire.

formulées dans les pétitions au Sénat. Il est allé visiter le jardin menacé, les rues adjacentes. Le résultat de cette excursion, et du supplément d'enquête ordonné depuis, est annoncé par la lettre suivante, insérée au *Moniteur* :

« Palais des Tuileries, 19 février 1866.

» Mon cher monsieur de La Valette, » Je suis allé visiter le jardin du Luxembourg pour me rendre personnellement compte du mérite des réclamations qui m'avaient été adressées contre l'aliénation de certaines portions de ce jardin. » Je me suis convaincu qu'il y avait tout avantage à ne pas prolonger la rue Férou, à laisser ainsi intacte la partie ouest de cette utile promenade publique, et à n'en détacher que les parcelles indiquées dans le plan ci-joint. Je vous prie donc de prendre les mesures nécessaires pour faire modifier dans ce sens les projets originellement arrêtés. » Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

» NAPOLEON. »

Grâce à l'intervention de l'Empereur, voilà terminé un litige qui avait son importance. Le jardin du Luxembourg ne sera pas détruit, même en partie, et il sera donné suite, dans une convenable mesure aux projets de l'administration municipale. Les Parisiens vont être charmés, M. Haussmann ne se fâchera pas non plus. Quoi désirer davantage?...

Au Corps législatif, il y a eu réunion de plusieurs commissions, entre autres de celle relative au projet de loi sur les conseils généraux et municipaux.

La discussion de l'Adresse reste fixée à lundi. M. Glais-Bizoin est le premier inscrit pour parler contre le projet, mais il cédera son tour à M. Thiers. L'honorable orateur s'occupera exclusivement de la politique intérieure.

Ce n'est pas dans la discussion générale, mais à propos du paragraphe relatif au Mexique que M. Jules Favre discutera la politique du gouvernement et les résultats de notre expédition lointaine.

Dans les cercles politiques, on assure que le gouvernement de l'Empereur attend avec certitude des dépêches de Washington complètement favorables aux intérêts français dans ses rapports avec le nouvel établissement mexicain.

A la Bourse également, on commentait avec beaucoup de satisfaction une dépêche de Constantinople annonçant la sanction par le Sultan de la convention relative aux terrains du canal de Suez, arbitré par l'Empereur Napoléon et signé, il y a 15 jours, par le vice-roi d'Egypte et M. de Lesseps.

La Presse annonce, ce soir que MM. Emile de Girardin, Clément Duvernois et Vermorel se retirent de la rédaction de ce journal.

On dément positivement ainsi que nous l'avons fait, il y a plusieurs jours, le bruit de la démission de M. Baroche, ministre de la Justice.

Pour toute la correspondance, J. Reboux.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le *Moniteur* de ce jour contient un décret qui dispose :

« M. Piétri, préfet du Nord, est nommé préfet de police, en remplacement de M. Boitelle, élevé à la dignité de sénateur. »

Par décret rendu sur la proposition du

ministre de l'intérieur, M. Mouzard-Sencier, préfet de la Loire, a été nommé préfet du département du Nord, en remplacement de M. Piétri, appelé à la préfecture de police.

L'amendement suivant au paragraphe de l'Adresse concernant l'agriculture a été présenté par plusieurs députés du Nord et du Pas-de-Calais :

« A l'occasion de l'épizootie connue sous le nom de typhus contagieux des bêtes à cornes, nous émettons le vœu que les propriétaires des bêtes saines, sacrifiées dans le but de prévenir la contagion, reçoivent comme indemnité, pour l'expropriation qui les atteint, la valeur entière des animaux abattus. »

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt que le commerce a intérêt à connaître.

Elle a décidé que la tromperie sur la qualité d'une marchandise vendue, dégénère en tromperie sur sa nature et est par suite passible des peines portées par l'article 1423 du Code pénal, si la chose vendue est dépourvue de sa qualité substantielle, alors même que le vendeur aurait ignoré son inertie et son impuissance.

Cet arrêt est intervenu à la suite d'une vente de graines de vers à soie qui n'avaient rien produit.

Les communications télégraphiques de la France avec l'Angleterre ont éprouvé, dans ces derniers temps, des lenteurs inaccoutumées.

Ces retards tiennent à l'état d'un des câbles sous-marins qui unissent les deux pays : le câble de Dieppe dont les fils, au nombre de quatre, restent la plupart du temps inertes.

L'administration française vient de mettre la Compagnie concessionnaire en demeure de prendre des mesures pour remédier à cette situation et exécuter les engagements qui ont été la condition de son privilège.

D'un autre côté, les lignes aériennes qui prolongent vers l'intérieur de l'Angleterre les câbles de la Manche ont éprouvé, pendant l'hiver, des perturbations graves et prolongées, par malheur impossibles à prévenir, qui ont porté dans les transmissions un nouvel élément de trouble et de retard.

On nous communique la note suivante :

« Les membres de la Commission désignée par la Chambre consultative pour renseigner MM. les fabricants et négociants de Roubaix qui voudraient tenter les affaires d'importation dans les Indes, par Bombay, et sous le patronage du consul français, M. A. Thénon, ont l'honneur de prévenir toutes les personnes que cette question intéresse que la Commission sera à leur disposition lundi et mardi prochains, de onze heures à midi et de deux heures à trois heures après midi, avec tous les renseignements, tissus et autres, laissés à sa disposition — Réunion dans le local de la Chambre consultative. »

Dimanche prochain 25 février, la Grande-Harmonie donnera, pour ses membres honoraires, un grand concert avec le concours de :

M^{lle} Hasselmans, cantatrice de Bruxelles ;

MM. Leclercq, première basse du Cercle orphonique de Lille ; Delobel, chanteur comique ; Ferdinand Lavoine fils, pianiste ; Barrez, premier hautbois solo de la Grande-Harmonie ; Heinevetter, premier piston solo de la Grande-Harmonie.

Ce concert aura lieu dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-ville. Nous publierons le programme dans notre prochain numéro.

Mercredi matin, vers 7 heures et demie, on a retiré du canal, près du pont de l'Union, le cadavre d'un commissionnaire public, Jean-Baptiste C...

On ignore si cette mort doit être attribuée à un suicide ou à un accident.

Pour toute la Chronique locale; J. Reboux.

FAITS DIVERS

— La ville de Montpellier a été attristée par un affreux événement. Samedi, vers dix heures du matin, un vieux mur qui longe la rue Philippy et qui servait d'enceinte à une des dépendances de l'église Sainte-Anne, actuellement en reconstruction, s'est subitement écroulé. Les débris ont couvert toute la largeur de la rue, très étroite du reste, sur une longueur de sept à huit mètres environ. Cinq personnes ont été ensevelies, trois ont été retirées mortes, les deux autres sont gravement blessées : des trois premières, une femme de soixante-quinze ans environ et un enfant de quatre ans qui se trouvaient de passage dans cette rue; les autres victimes de cet accident étaient des ouvriers fondeurs qui travaillaient au pied même du mur qui avait été déchaussé en partie pour y établir une conduite d'eau destinée à servir à éteindre de la chaux.

— L'Europe rapporte qu'à Berlin deux ouvriers étaient occupés à faire des réparations, aux conduits d'eau dans l'écurie où se trouvait la cage des lions du cirque Renz. Les réparations terminées, l'un des ouvriers s'approcha de la cage des animaux féroces et ayant remarqué que l'un des côtés n'était pas recouvert, comme les autres, d'une plaque en tôle, eut l'imprudence de pousser de la main une lionne pour l'obliger à se lever. Mais il eut à peine passé sa main à travers les barreaux de la cage que la lionne, furieuse, saisit cette main et se mit à la broyer entre ses dents. En même temps les autres lions et lionnes enfermés dans la cage se précipitèrent sur le bras de l'ouvrier en attirant ce dernier à eux. Les cris de douleur du malheureux firent accourir plusieurs employés du cirque et le gardien même des lions. Mais on eut beau trapper les animaux avec des barres de fer et des fourches, ils ne lâchèrent pas leur proie, et lorsqu'on parvint enfin à la leur arracher, il ne restait plus qu'un moignon du bras que les lions avaient dévoré jusqu'au-dessus du coude. Le blessé a été transporté évanoui dans l'hospice de la Charité, où on lui a fait l'amputation de son reste de bras.

— *Plaisir et misère!* Tel est le titre donné par le *Droit* au fait suivant :

« Une jeune femme revenant du bal ce matin, vers sept heures, dans une élégante toilette, aperçut, accroupie dans l'angle d'une porte cochère de la rue du Rocher, une jeune fille tenant dans ses bras un enfant et paraissant très souffrante. Elle descendit de sa voiture et fit entrer l'in-

fortunée chez un marchand de vins pour que des secours lui fussent donnés. Là on reconnut que l'enfant qu'elle tenait et qui était une petite fille âgée de deux mois, avait cessé de vivre. Les soins prodigués à la jeune mère réussirent à la ranimer. Elle fut conduite devant le commissaire de police du quartier. Questionnée par ce magistrat, elle fit connaître qu'elle se nommait Olympe P..., qu'elle était âgée de quinze ans et domestique, actuellement sans place. Elle avait été abandonnée par un individu qui l'avait séduite. On l'avait mise, la veille au soir, à la porte du garni où elle logeait, et dont elle n'avait pu payer le loyer; sans argent, ne sachant où aller, n'ayant pas de quoi manger, elle avait passé la nuit à l'endroit où on l'avait trouvée, et son enfant y était mort de froid. Des mesures ont été prises pour que cette malheureuse jeune fille trouve un asile et reçoive les soins qui lui sont nécessaires. »

— Voici une anecdote tirée de l'*Érudition* et que nous trouvons dans un article de variétés sur les masques, en cartons fabriqués à Paris :

« Un jour, une grande caisse de masques fut expédiée de Paris dans je ne sais quelle Ile de l'Océanie.

« Le navire ayant échoué sur une côte fut pillé par une tribu de sauvages. A la vue des masques, qu'ils prirent peut-être pour des têtes humaines, ils poussèrent un cri de joie et s'avisèrent d'en goûter; mais leur roi, qui était moins naïf ou moins vorace, examina les masques avec respect et les distribua à ses ministres et à ses aides-de-camp, avec ordre de s'en parer le visage les jours de grandes cérémonies.

« Quelque temps après, un navire français dont le capitaine était Parisien aborde dans ces contrées; aussitôt les sauvages apparaissent sur le rivage et par gestes invitent les étrangers à venir leur serrer la main.

« Les Français descendent, les sauvages avancent, mais leurs visages vraiment fantastiques causent une stupeur générale et déjà un savant s'apprête à prendre quelques notes sur ces profils inconnus, quand tout-à-coup on s'aperçoit que les sauvages sont masqués.

« Mais lorsque le roi, qui venait de mettre tous ses coquillages, parut appuyé sur une longue arête de poisson, le capitaine partit d'un grand éclat de rire. Le masque de Sa Majesté représentait à s'y méprendre, la déshéolante figure de l'illustre et regretté Grassot... »

L'épizootie, qui fait tant de ravages aujourd'hui en Angleterre, n'est pas la première qui ait été signalée. En 1745, une maladie non moins terrible se déclara parmi le bétail, non-seulement en Angleterre, mais encore en Hollande et en France; et elle ne cessa qu'en 1757. Pendant ces douze années, l'Angleterre perdit 200,000 bestiaux, et la Hollande 500,000. Mais ce qu'il y eut d'étrange, c'est que le prix de la viande n'augmenta pas, comme cela a lieu aujourd'hui. On essaya alors toutes sortes de remèdes. Ainsi, en France, on enfonçait jusqu'au cou dans la boue, pendant neuf heures, les bœufs malades. En Angleterre, on les inondait de sel en dissolution, on leur appliquait des sétons, on leur administrait enfin tous les remèdes irritants qu'on pouvait imaginer.

On sait que l'épizootie actuelle s'est déclarée en Angleterre, le 27 juin 1865, dans l'étable d'un marchand de bœufs d'Islington. Dès le commencement de juillet, la maladie envahissait les comtés de Norfolk, de Sussex et de Shropshire, pour passer en Ecosse, et dans les autres comtés de l'Angleterre et de l'Ecosse.

X. MARMIER.

LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO.

— Il n'est pas un seul Français qui ne doive connaître l'histoire de la France. Parmi celles qui ont été le plus recommandées, il n'en est aucune dont la lecture soit plus facile et plus agréable que celle de MM. Bordier et Charton, ornée de plus de douze cents gravures faites d'après les œuvres d'art anciennes et modernes les plus authentiques, portraits, cérémonies, costumes, scènes de la révolution, batailles de l'empire etc. Le succès de ce livre égale celui des *Voyageurs anciens et modernes* et du *Magasin pittoresque*.

une vocation d'artiste, à m'écrier avec confiance : « Et moi aussi, je suis peintre ! » Ma présomption à cet égard était cependant contenue dans un cercle d'idées assez raisonnable. Dans mes moments d'enthousiasme, si content que je fusse de mes essais, je ne m'aventurais point à rêver la gloire d'un Raphaël, la fortune d'un Titien ou d'un Rubens. Non. Mais composer un album des plus beaux sites de Franche-Comté, obtenir, peut-être quelque jour, une place de professeur à l'école de dessin, comme M. Flajoulet, décorer, comme lui, de mes tableaux, quelques-unes de nos églises, et voir les fidèles catholiques de Besançon s'agenouiller devant mes saints et mes vierges, cela me semblait une assez glorieuse ambition.

Plus d'une fois, l'idée me vint de révéler à ma grand-mère mes secrètes aspirations. La crainte de l'affliger m'en empêcha.

Elle avait cependant encouragé mes essais. Elle avait même eu la complaisance de céder au désir que je lui manifestais d'entreprendre son portrait, et de poser longuement. Mais quand elle vit que mon penchant pour le dessin me détournait de mes études, elle en fut alarmée; elle me conjura de ne pas sacrifier mes devoirs à mon agrément, et d'atardonner, au moins pour quelque temps, mes crayons et mes boîtes de couleurs.

J'obéis, et à la fin de mon année de rhétorique, je fus magnifiquement récompensé de ma soumission. Je remportai tous les prix de ma classe. A la distribution générale qui se faisait en grande pompe, le premier ma fut remis par l'archevêque, qui m'embrassa sur les deux joues; le second par le préfet; le troisième par le recteur; le quatrième par le général qui me dit en riant : « Corbleu! mon garçon, comme vous y allez ! Je plains ceux qui sont dans votre classe.... Vous ne leur laissez rien à conquérir. »

Tandis que je montais sur l'estrade où étaient rangés les fonctionnaires, et que j'en redescendais avec mes livres et mes couronnes, je sentais que tous les regards des spectateurs étaient fixés sur moi. Mon succès n'était pas chose commune. Quand mon nom fut prononcé pour la troisième fois, un murmure louangeur s'éleva sur mon passage. A la quatrième, des applaudissements retentirent dans tous les rangs de l'auditoire. A la cinquième, ils éclataient plus bruyants et plus soutenus. Timbales et clairons recommençaient leurs fanfares, et d'ardents braves se mêlaient aux sons de l'orchestre et aux claquements de mains. Lorsqu'enfin je retournai à ma place, avec ma collection de couronnes et un amas de livres, qu'un des domestiques du collège portait derrière moi, tout le monde se levait pour me voir.